

Direction départementale des territoires

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME ARRÊTÉ N°

20231797

ARRÊTÉ Nº

portant mise en œuvre de l'arrêté préfectoral n°20230563 du 4 avril 2023 planifiant les mesures de préservation des ressources en eau en période d'étiage et définissant les mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau au niveau de l'alerte, alerte renforcée et crise, notamment sur l'axe Allier, sur une partie du département du Puy-de-Dôme

Le Préfet du Puy-de-Dôme, Chevalier de la Légion d'honneur Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code de l'environnement et notamment Livre II Titre 1et, articles L. 211-1, L. 211-3, R. 216-9, R. 211-66, R. 211-67;

Vu le code général des collectivités territoriales et en particulier l'article L. 2212-1;

Vu le code de la santé publique, Livre III, Titre II, chapitre 1er et section 1;

Vu le décret du 6 septembre 2023 portant nomination de Monsieur Joël MATHURIN en qualité de préfet du Puy-de-Dôme ;

Vu le décret n°2021-795 du 23 juin 2021 relatif à la gestion quantitative de la ressource en eau et à la gestion des situations de crise liées à la sécheresse ;

Vu l'arrêté du 10 mars 2022 portant approbation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2022-2027 du bassin Adour-Garonne et arrêtant le programme pluriannuel de mesures correspondant et notamment ses dispositions C1, C20 et C21;

Vu l'arrêté du 18 mars 2022 portant approbation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2022-2027 du bassin Loire-Bretagne et arrêtant le programme pluriannuel de mesures correspondant et notamment ses dispositions 7E-1, 7E-2, 7E-3 et 7E-4;

Vu l'arrêté d'orientation n°22.016 du 28 janvier 2022 pour la mise en œuvre coordonnée des mesures de restriction ou de suspension provisoire des usages de l'eau en période de sécheresse dans le bassin Loire-Bretagne ;

Vu l'arrêté d'orientation bassin du 24 mars 2023 relatif au renforcement de la coordination des mesures de gestion de la sécheresse sur le bassin Adour-Garonne ;

Vu l'arrêté cadre inter préfectoral du 27 juin 2023 délimitant les zones d'alertes et définissant les mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau sur le sous-bassin Dordogne;

Vu l'arrêté du Préfet du Puy-de-Dôme n°20230563, en date du 4 avril 2023 planifiant les mesures de préservation des ressources en eau en période d'étiage ;

Vu l'arrêté n°20231746 du 12 octobre 2023 portant mise en œuvre de l'arrêté préfectoral n°20230563 du 4 avril 2023 planifiant les mesures de préservation des ressources en eau en période d'étiage et définissant les mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau au niveau de l'alerte, de l'alerte renforcée et de la crise sur une partie du département du Puy-de-Dôme;

Vu l'avis du comité départemental de l'eau en date du 20 octobre 2023 ;

Considérant les conditions hydrologiques et les prévisions météorologiques pour le département du Puy-de-Dôme sur les prochains jours ;

Considérant le déficit hydrologique cumulé depuis plusieurs semaines, et les débits mesurés au niveau des stations hydrométriques de référence et du réseau secondaire du Puy-de-Dôme, qui sont toujours très faibles ;

Considérant que le seuil de crise a été franchi durant plus de 5 jours de suite aux stations de Vic-le-Comte et de Saint-Yorre sur l'Allier :

Considérant la décision du CGRNVES en date du 6 octobre 2023 d'abaisser les objectifs de soutien d'étiage de la Loire à Gien à 41 m³/s et celui de l'Allier à Vic-le-Comte à 8 m³/s ;

Considérant le niveau particulièrement bas du barrage de Naussac et l'intérêt à en économiser les réserves restantes ;

Considérant l'intérêt de renforcer l'apport de certains affluents à l'axe Allier en restreignant les usages non prioritaires sur les zones concernées ;

Considérant le déficit pluviométrique depuis le début de l'année 2023 ;

Considérant qu'en application de l'article L. 211-3 !l 1º) du code de l'environnement, le préfet peut prendre des mesures de limitation provisoire des usages de l'eau, pour faire face à un risque de pénurie et de sécheresse ;

Considérant que la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau prend en compte les adaptations nécessaires au changement climatique, la préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et des zones humides, la protection des eaux contre les pollutions, la restauration de la qualité des eaux, la valorisation prioritaire de l'eau pour la résilience alimentaire des populations, la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau et le rétablissement de la continuité écologique;

Sur proposition du directeur départemental des territoires du Puy-de-Dôme ;

ARRÊTE

Article 1 : Abrogation de l'arrêté précédent

L'arrêté du Préfet du Puy-de-Dôme n°20231746 du 12 octobre 2023 portant mise en œuvre de l'arrêté préfectoral n°20230563 du 4 avril 2023 planifiant les mesures de préservation des ressources en eau en période d'étiage et définissant les mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau au niveau de l'alerte, de l'alerte renforcée et de la crise sur une partie du département du Puy-de-Dôme est abrogé à partir du 23 octobre 2023.

Article 2 : Mesures de restriction des usages de l'eau

En application de l'arrêté cadre sécheresse du 4 avril 2023, des mesures de restriction s'appliquent aux prélèvements réalisés dans les cours d'eau et les nappes d'accompagnement et à certains usages de l'eau, y compris ceux issus des réseaux d'eau potable, en lien avec le franchissement des seuils.

Certains usages font l'objet d'exemption aux mesures de restrictions générales applicables pour chaque seuil. Elles sont détaillées dans l'arrêté cadre sécheresse départemental du 4 avril 2023 consultable sur :

https://www.puy-de-dome.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement.-eau.-prevention-des-risques/ Eau/Secheresse/Cadre-peneral-de-pestion-de-la-secheresse

Article 3 : Mesures de restriction applicables sur les usages à partir du milieu naturel

- > sur la zone hydrographique n°1 Axe Allier, des mesures de restriction correspondantes au niveau de la crise sont mises en œuvre,
- sur les zones hydrographiques n°2 Allier aval, n°6 Allier rive droite, n°8 Dore, n°9 Cher amont, n°10 Dordogne amont, n°11 Ance du Nord et n°12 Alagnon, des mesures de restriction correspondant au niveau de la crise sont maintenues,
- > sur la zone hydrographique n°4 Allier rive gauche moyen, des mesures de restriction correspondant au niveau de l'alerte renforcée sont maintenues,
- sur les zones hydrographiques n°3 Morge, n°5 Allier rive gauche amont et n°7 Sioule, des mesures de restriction correspondant au niveau de l'alerte sont mises en œuvre,

Le niveau de restriction applicable à chaque commune est précisé dans le tableau de l'annexe n°1.

Article 4 : Mesures de restriction applicables sur les usages à partir du réseau d'eau potable

- Dans la zone « AEP Allier », des mesures de restriction correspondant au niveau de la crise sont mises en œuvre.
- > Hors zone « AEP Allier » :
 - pour les communes des zones hydrographiques n°2 Allier aval, n°6 Allier rive droite, n°8 Dore, n°9 Cher amont, n°10 Dordogne amont, n°11 Ance du Nord et n°12 Alagnon, des mesures de restriction correspondant au niveau de la crise sont maintenues,
 - pour les communes de la zone hydrographique n°4 Allier rive gauche moyen, des mesures de restriction correspondant au niveau de l'alerte renforcée sont maintenues,
 - > pour les communes des zones hydrographiques n°3 Morge, n°5 Allier rive gauche amont et n°7 Sioule, des mesures de restriction correspondant au niveau de l'alerte sont mises en œuvre,

Le niveau de restriction applicable à chaque commune est précisé dans le tableau de l'annexe n°1.

Article 5 : Durée de mise en œuvre

Ces mesures s'appliquent à partir du 23 octobre 2023 et jusqu'au 30 novembre 2023. Les mesures seront actualisées et/ou levées en tant que de besoin, par arrêté préfectoral, en fonction des débits constatés sur les stations de référence et de l'évolution globale de la situation.

Article 6: Mesures de police

Des poursuites pénales pourront être engagées contre tout contrevenant au présent arrêté, en application des articles L. 173-1 à L. 173-12 du code de l'environnement.

En application de l'article R. 216-9 du code de l'environnement, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe le fait de contrevenir aux mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau prescrites par les arrêtés mentionnés aux articles R. 211-66 à R. 211-69 du code de l'environnement.

Indépendamment des poursuites pénales, des sanctions administratives pourront être engagées en application des articles L. 171-6 à L. 171-12 du code de l'environnement.

Article 7: Droit des tiers

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 8: Recours

En application des articles R. 421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative, et de l'article L. 411-2 du code des relations entre le public et l'administration, la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication, soit d'un recours administratif, soit d'un recours contentieux.

Le recours administratif gracieux est présenté devant l'auteur de la décision.

Le recours administratif hiérarchique est présenté devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.

Chacun de ces deux recours administratifs doit être formé dans les 2 mois à compter de la publication de la décision.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai de recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

Le recours contentieux doit être porté devant la juridiction administrative compétente : Tribunal administratif de Clermont-Ferrand, 6 Cours Sablon, 63033 Clermont-Ferrand Cedex. Le tribunal administratif peut aussi être saisi depuis l'application «telerecours citoyen», disponible sur le site internet suivant: https://citoyens.telerecours.fr/

Article 9 : Publication et affichage

En application de l'article R. 211-70 du code de l'environnement, le présent arrêté :

- est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, disponible sur le site internet de la préfecture (www.puy-de-dome.couv.fr), pendant toute la période de restriction ;
- adressé aux maires de chaque commune concernée pour affichage en mairie, dès réception, à titre informatif.

Article 10: Exécution

- · le secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme ;
- les sous-préfets d'arrondissements;
- · le directeur départemental des territoires ;
- le directeur départemental de la protection des populations;
- · le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement;
- · le directeur de l'agence régionale de santé ;
- le directeur des services d'incendie et de secours;
- le commandant du groupement de gendarmerie;

- le service départemental de l'office français de la biodiversité ;
- · les maires ;
- les présidents de Clermont Auvergne Métropole, de la communauté d'agglomération du pays d'Issoire et de la communauté d'agglomération de Riom Limagne et Volcans ;
- · les présidents des syndicats d'eau ;

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 20 0CT. 2023

Le Prefet,

Annexes de l'arrêté

Annexe n°1 : Niveaux de restriction par commune selon l'origine de l'eau

Code		Zone hydrographique	Zone AEP	Niveau de restricition de l'usage de l'eau prélevée dans le milieu naturel	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée sur le réseau d'eau potable
63001	AIGUEPERSE	Zone 2 – Allier aval	Allier	Crise	Crise
53002	AIX-LA-FAYETTE	Zone 6 → Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
63003	AMBERT	Zone 8 - Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63005	ANTOINGT	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
63006	ANZAT-LE-LUGUET	Zone 12 - Alagnon	Hors Allier	Crise	Crise
63007	APCHAT	Zone 12 - Alagnon	Hors Allier	Crise	Crise
63008	ARCONSAT	Zone 8 – Dare	Hors Allier	Crise	Crise
53009	ARDES	Zone 5 Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
63010	ARLANC	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63011	ARS-LES-FAVETS	Zone 9 - Cher amont	Hors Allier	Crise	
63012	ARTONNE	Zone 3 – Morge	Hors Allier	Alerte	Crise
63013	AUBIAT	Zone 3 Morge	Allier		Alerte
63014	AUBIERE	Zone 4 - Allier rive gauche moyen		Alerte	Crise
3015	AUBUSSON-D'AUVERGNE	one 8 – Dore	Hors Allier	Alerte renforcée	Crise
63016	AUGEROLLES	Zone 8 Dore		Crise	Crise
63017	AUGNAT	Zone 5 Allier rive gauche amont	Hors Allier	Crise	Crise
63160	AULHAT-FLAT	Zone 6 - Allier rive gabone amorn	Hors Affler	Alerte .	Alerte
63019	AULNAT		Allier	Crise	Crise
63020	AURIERES	one 4 – Allier rive gauche moyen one 7 – Sioute		Alerte renforcée	Спіѕе
63021	AUTHEZAT		Hors Allier	Alerte	Alerte
63022	AUZAT-LA-COMBELLE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Alller	Alerte	Alerte
63023	AUZELLES	Zone 6 → Allier rive droite	Hors Altier	Crise	Crise
53024	AVEZE	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63025	AYAT-SUR-SIQULE	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
3026	AYDAT	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
3027	BAFFIE	Zone 5 Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
3028	BAGNOLS	Zone 8 Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3029	BANSAT	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
3030	BAS-ET-LEZAT	Zone 6 Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
3031	BEAULIEU	Zone 2 – Allier aval	Allier	Crise	Crise
3032	BEAUMONT	Zone 12 – Ala non	Hors Allier	Crise	Crise
3033		Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Altier	Alerte renforcée	Crise
3034	BEAUMONT-LES-RANDAN	Zone 2 – Allier aval	Allier	Crise	Crise
3035	BEAUREGARD-L'EVEQUE	Zone 6 Allier rive droite	Altier	Crise	Crise
3036	BEAUREGARD-VENDON	Zone 3 – Morge	Hors Allier	Alerte	Alerte
3037	BERGONNE	Zone 5 – Allier rive cauche amont	Hors Altier	Alerte	Alerte
3038	BERTIGNAT	Zone 8 - Done	Hors Allier	Crise	Crise
	BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
3039	BEURIERES	Zone 8 ~ Dore	Hors Affier	Crise	Crise
3040	BILLOM	Zone 6 Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
3041	BIOLLET	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Aierte	Alerte
3042	BLANZAT	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte rénforcée
3043	BLOT-L'EGLISE	Zone 3 – Morge	Hors Allier	Alerte	Alerte
3044	BONGHEAT	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
3045	ORT-L'ETANG	Zone 6 Affler rive droite	Allier	Crise	Crise
3046	BOUDES	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
3048	BOURG-LASTIC	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
3049	BOUZEL	Zone 6 − Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
3050	BRASSAC-LES-MINES	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Altier	Alerte	Crise
3051	BRENAT	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
3053	BRIFFONS	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	-Crise	Crise

Code		Zone hydrographique.	Zone AEP	Niveau de restricition de l'usage de l'eau prélevée dans le milieu naturel	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée sur le réseau d'eau potable
63055	BROMONT-LAMOTHE	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
63056	BROUSSE	Zone 6 ~ Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
63058	BULHON	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
3059	BUSSEOL	Zone 6 ~ Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
63060	BUSSIERES	Zone 9 - Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
63061	BUSSIERES-ET-PRUNS	✓one 2 – Allier avai	Allier	Crise	Crise
63062	BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT	Zone 7 - Sioute ·	Hors Allier	Alerte	Alerte
63063	CEBAZAT	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
63065	CEILLOUX	Zone 8 → Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63066	CELLES-SUR-DUROLLE	Zone 8 - Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3070	CEYRAT	Zone 4 – Allier rive gauche moyen		Alerte renforcée	Crise
53071	CEYSSAT	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Alerte	
53072	CHABRELOCHE	Zone 8 - Dore	Hors Allier	Crise	Alerte
63073	CHADELEUF	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier		Crise
63074	CHALUS	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
63075	CHAMALIERES	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Aller	Alerte	Alerte
3244	CHAMBARON-SUR-MORGE	Zone 3 – Morge	Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3076	CHAMBON-SUR-DOLORE	Zone 8 Dore		Alerte	Crise
53077	CHAMBON-SUR-LAC	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Crise	Crise
63079	CHAMPAGNAT-LE-JEUNE	one 6 – Allier rive droite	Hors Affier	Aleste	Alerte
3080	CHAMPEIX		Hors Allier	Crise	Crise
53081	CHAMPETIERES	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
53082	CHAMPS		Hors Allier	Crise	Crise
33083	CHANAT-LA-MOUTEYRE	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
3084	CHANONAT	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3085	CHAPDES-BEAUFORT	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Altier	Alerte	Alerte
3089	CHAPPES	Zone 7 - Siquile	Hors Affier	Alerte	Alerte
3090	CHAPTUZAT	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Crise
3091		Zone 2 - Allier aval	Hors Allier	Crise	Crise
3092	HARBONNIER-LES-MINES	one 12 - Alagnon	Hors Allier	Crise	Crise
3093	HARBONNIERES-LES-VARENNES	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
094	CHARBONNIERES-LES-VIEILLES	Zone 3 – Morre	Hors Allier	Alerte	Alerte
3095	CHARENSAT	Zone 7 ~ Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
3096	CHARNAT	Zone 8 – Dore	Allier	Crise	Crise
3097	CHAS	Zone 6 – Allier rive droite	Aller	Crise	Crise
3098	CHASSAGNE	Zone 5 Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
3101	CHASTREIX	Zone 10 – Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
3099	CHATEAU-SUR-CHER	Zone 9 – Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
3100	CHATEAUGAY	Zone 4 ~ Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3102	CHATEAUNEUF-LES-BAINS	Zone 7 – Sioule	Hors Affier	Alerte	Alerte
	CHATELDON	Zone 8 – Done	Allier	Crise	Crise
3103	CHATELGUYON	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Altier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3105	CHAUMONT-LE-BOURG	Zone 8 – Dare	Hors Altier	Crise	Crise
3106	CHAURIAT	Zone 6 - Allier rive droite	Altier.	Crise	Crise
3107	CHAVAROUX	Zone 4 Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Crise
3109	CHIDRAC	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
3110	CISTERNES-LA-FORET	· Zone 7 – Sloute	Hors Allier	Alerte	Alerte
3111	CLEMENSAT	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
3112	CLERLANDE	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Altler	Alerte renforcée	Crise
3113	LERMONT-FERRAND	Zone 4 - Altier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Crise
3114	COLLANGES	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
3115	OMBRAILLES	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
	COMBRONDE	Zone 3 ~ Morge	Hors Allier	Alerte	Alerte
	COMPAINS	Zone 5 - Alfier rive gauche amont	Hors Affier	Alerte	Alerte
3118	ONDAT-EN-COMBRAILLE	one 7 - Stoule	Hors Allier	Alerte	Alerte
3119	CONDAT-LES-MONTBOISSIER	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise

Code	Commune	Zone hydrographique	Zone AEP	Niveau de restricition de l'usage de l'eau prélevée dans le milieu naturel	Niveau de restriction d l'usage de l'eau prélevée sur le réseau d'eau potable
63120	CORENT	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
63121	COUDES	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Ailier	Alerte	Alerte
53122	COURGOUL	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
63123	COURNOLS	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
63124	COURNON-D'AUVERGNE	Zone 4 - Ailier rive gauche moven	-	Aterte renforcée	Crise
63125	COURPIERE	Zone 6 - Dore .	Allier	Crise	Crise
63128	CREVANT-LAVEINE	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
53129	CROS ·	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
63131	CULHAT	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
3132	CUNLHAT	Zone 8 - Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3134	DAUZAT-SUR-VODABLE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Altier	Alerte	Alerte
3135	DAVAYAT	Zone 3 - Morge	Allier	Alerte	Crise
3136	DOMAIZE	one 8 - Dore	Hors Allier	Crise	Crise
33137	DORANGES	Zone 8 – Dore	Hors Allier		
33138	DORAT	one 8 – Dore	Allier	Crise	Crise
3139	DORE-L'EGLISE	one 8 - Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3140	DURMIGNAT	one 7 – Sioule	Hors Allier	Crise	Crise
3141	DURTOL	Zone 4 – Allier rive guiche moyen		Alerte	Alerte
3142	ECHANDELYS	Zone 6 Allier rive droite	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
53143	EFFIAT		Hars Allier	Crise	Crise
53144	EGLISENEUVE DENTRAIGUES	Zone 2 Allier aval	Altier	Crise	Crise
33145	EGLISENEUVE-DES-LIARDS	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
3146	EGUSENEUVE-PRES-BILLOM	Zone 6 Allier rive droite	Hors Altier	Crise	Crise
3147	EGLISOLLES	Zone 6 – Allier rive droite	Alfier	Crise	Crise
3148	ENNEZAT	Zone 11 ~ Ance	Hors Ailier	Crise	Crise
3149	ENTRAIGUES	Zone 4 Allier rive gauche mayen	Allier	Alerte renforcée	Crise
3150	ENVAL	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Crise
3151	ESCOUTOUX	one 4 - Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3152	ESPINASSE	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3153	ESPINCHAL .	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
3154		Zone 10 – Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
	ESPIRAT	Zone 6 → Allier rive droite	Altier	Crise	Crise
	ESTANDEUIL	Zone 8 - Dore	Allier	Crise	Crise
	ESTEIL	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
-	FAYET-LE-CHATEAU	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
	FAYET-RONAYE	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
3162	FERNOEL	Zone 10 – Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
	FOURNOLS	Zone 8 ~ Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3163	GELLES	Zone 7 – Sioute	Hors Allier	Alerte	Alerte
3164	GERZAT	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
	GIAT	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
3166	GIGNAT	Zone 5 - Affier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
3167	GIMEAUX	Zone 3 → Morge	Hors Allier	Alerte	Alerte
	LAINE-MONTAIGUT	Zone 6 Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
	GOUTTIERES	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
3172	GRANDEYROLLES	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Atlier	Alerte	Alerte
3173	GRANDRIF	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	· Crise
	GRANDVAL,	Zone 8 - Dare	Hors Affier	Crise	Crise
	HERMENT	Zone 7 → Sigule	Hors Allier	Alerte	Alerte
	HEUME-L'EGLISE	Zone 7 - Stoule	Hors Allier	Alerte	Aferte
	ISSERTEAUX	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
	ISSOIRE	Zone 5 - Altier rive gauche amont	Allier	Alerte	Crise
	OB	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
	JOSERAND	Zone 3 Morge	Hors Allier	Alerte	Alerte
	JOZE	Zone 4 Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Crise
3182	JUMEAUX ·	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Crise

Code		Zone hydrographique	Zone AEP	Niveau de restricition de l'usage de l'eau prélevée dans le milieu naturel	Niveau de restriction d l'usage de l'eau prélevée sur le réseau d'eau potable
3047	LA BOURBOULE	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
53064	LA CELLE	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
63067	LA CELLETTE	Zone 9 – Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
63086	LA CHAPELLE-AGNON	Zone 8 - Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63087	LA CHAPELLE-MARCOUSSE	Zone.5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
63088	LA CHAPELLE-SUR-USSON	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
63104	LA CHAULME	Zone 11 Ance	Hors Allier	Crise	Crise
53130	LA CROUZILLE	Zone 9 Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
63161	LA FORIE	Zone 8 – Dore	Hors Aftier	Crise	
3169	LA GODIVELLE	Zone 10 Dordogne amont	Hors Attier		Crise
3170	LA GOUTELLE .	Zone 7 – Sioula		Crise	Crise
3231	LA MONNERIE-LE-MONTEL	Zone 8 – Done	Hors Allier	Alerte	Alerte
3298	LA RENAUDIE		Hors Allier	Crise _	Crise
63302	LA ROCHE-BLANCHE	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63306		Zone 5 – Allier rive gauche amont	Allier	Alerte	Crise
	LA ROCHE-NOIRE	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
3413	LA SAUVETAT	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Aierte	Alerte
3192	LA TOUR-D'AUVERGNE	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
3183 .	LABESSETTE -	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
3184	LACHAUX	Zone 2 – Allier avai	Hors Allier	Crise	Crise
3185	LAMONTGIE	Zone 6 Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
13186	LANDOGNE	Zone 7 - Sicule	Hors Aflier	Alerte	Alerte
3187	LAPEYROUSE	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
53188	LAPS	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
63189	LAQUEUILLE	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
53190	LARODDE	Zone 10 Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
63191	LASTIC	Zone 10 – Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
33052	LE BREUIL-SUR-COUZE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
83054	LE BROC	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Altier	Alerte	Crise
63057	LE BRUGERON	Zone 8 – Dore-	Hors Allier		
3069	LE CENDRE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Allier	Crise	Crise
3108	LE CHEIX	Zone 3 – Morge	Altier	Alerte	Crise
3126	LE CREST	one 5 - Allier rive gauche amont		Alerte	Crise
1230	LE MONESTIER	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Alerte	Alerte
1293	LE QUARTIER	Zone 9 - Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
3448	LE VERNET-CHAMEANE		Hors Allier	Crise	Crise
3449	LE VERNET-SAINTE-MARGUERITE	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
3193	LEMPDES	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
3194	LEMPTY	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Altier	Alerte renforcée	Crise
3004		Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
	LES ANCIZES-COMPS	Zone 7 Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
3213	LES MARTRES-D'ARTIERE	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Crise
3214	LES MARTRES-DE-VEYRE	one 5 - Allier rive gauche amont	Allier	Alerte	Crise
3287	LES PRADEAUX	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
3195	LEZOUX	Zone 6 – Allier rive droite	Allier .	Crise	Crise
3196	LIMONS	Zone 2 – Allier aval	Allier	Crise	Crise
3197	USSEUIL	Zone 7 - Sioute	Hors Allier	Aferte	Alerte
3198	LOUBEYRAT	Zone 3 – Marge	Hors Allier	Alerte	Alerte
3199	LUDESSE	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
3200	LUSSAT	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Crise
3201	LUZILLAT	Zone 2 - Allier aval	Altier	Crise	Crise
3202	MADRIAT	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
3203	MALAUZAT	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3204	MALINTRAT	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Crise
3205	MANGLIEU	one 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
3206	MANZAT	Zone 3 - Marge	Hors Allier	Alerte	
3207	MARAT	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Alerte Crise

Code	Commune	Zone hydrographique	Zone AEP	Niveau de restricition de l'usage de l'eau prélevée dans le milieu naturel	Niveau de restriction d l'usage de l'eau prélevée sur le réseau d'eau pouble
3208	MARCILLAT	Zone 7 – Sioule	Hors Alfier	Alerte	Aierte
3209	MAREUGHEOL	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
63210	MARINGUES	Zone 3 Morge	Allier	Alerte	Crise
63211	MARSAC-EN-LIVRADOIS	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63212	MARSAT	Zone 4 Allier rive gauche moyen		Alerte renforcée	Alerte renforcée
63215	MARTRES-SUR-MORGE	Zone 3 - Morge	Allier	Alerte	Crise
53216	MAUZUN	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	
53218	MAYRES	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63219	MAZAYE	Zone 7 – Sigula	Hors Allier	Alerte	Crise
63220	MAZOIRES	Zone 5 Affier rive gauche amont	Hors Allier		Alerte
63221	MEDEYROLLES	Zone 11 Ance	Hors Allier	Alerte ·	Alerte
63222	MEILHAUD	Zone 5 - Allier rive gauche amont	_	Crise	Crise
63223	MENAT	Zone 7 - Sigule	Hors Allier	Alerte	Alerte
63224	MENETROL	Zone 4 Affier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte	Alerte
63225	MESSEIX		Allier	Alerte renforcée	Crise
63227	MIREFLEURS	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
63228	MIREMONT	Zone 6 – Allier rive droite	Aflier	Crise	Crise
3229	MOISSAT	Zone 7 Sioute	Hors Allier	- Alerte	Alerte
53232	MONS	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
3236		Zone 2 → Allier aval	Allier	Crise	Crise
3233	MONT-DORE	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
3234	MONTAIGUT	Zone 9 – Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
	MONTAIGUT-LE-BLANC	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
60235	MONTCEL	Zone 3 Morge	Hors Allier	Alerte	Alerte
3237	MONTEL-DE-GELAT	Zone 7 - Sibule	Hors Allier	Alerte	Aferte
nana -	MONTFERMY '	Zone 7 – Stoute	Hors Allier	Alerte	Alerte
	MONTMORIN	Zone 6 - Allier rive droite	Altier	Crise	Crise
	MONTPENSIER	Zone 2 – Allier aval	Hors Allier	Crise	Crise
	MONTPEYROUX	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Aierte
	MORIAT	Zone 12 - Alagnon	Hors Allier	Crise	Crise
3243	MOUREUILLE	Zone 7 - Siquile	Hors Allier.	Alerte	Alerte
3245	MOZAC	Zone 4 – Ailier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	
33226	MUR-SUR-ALLIER	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Alerte renforcée
3246	MURAT-LE-QUAIRE	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier		Crise
3247	MUROL	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Crise	Crise
3248	NEBOUZAT	Zone 7 - Siguite	Hors Allier	Alene	Aferte
3249	NERONDE-SUR-DORE	Zone 8 – Dore	Alier	Alerte	Alerte
3250	NESCHERS	Zone 5 - Altier rive gauche amont		Crise	Crise
	NEUF-EGLISE	Zone 7 – Sigule	Hors Allier	Alerte	Alerte
	NEUVILLE	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Aierte	Alerte
	NOALHAT		Alfier	Crise	Crise
	NOHANENT	Zone 8 Dore	Altier	Crise	Crise
	NONETTE-ORSONNETTE	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
	NOVACELLES	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
	DLBY	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
		Zone 7 – Sioufe	Hors Allier	Aierte	Alerte
	DLUERGUES	∠one 8 Dore	Hors Allier	Crise	Crise
	DELOIX	one 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
	DLMET	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
	RBE(L .	Zone 6 − Allier rive droite	Atier	Crise	Crise
	RCET	Zone 5 ~ Allier rive _auche amont	Allier	Alerte	Crise
	RCINES	Zone 4 Aflier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
	RCIVAL	Tana 7 Circle	Hors Allier	Alerte	Alerte
	RLEAT	* n n	Allier	Crise	Crise
	ALLADUC	Taura A CO	Hors Allier	Crise	
3268 P	ARDINES	9 - 110	Hors Allier		Crise
3269 P	ARENT	Town C. Alling C. Auto	Hors Allier	Alerte Crise	Alerte

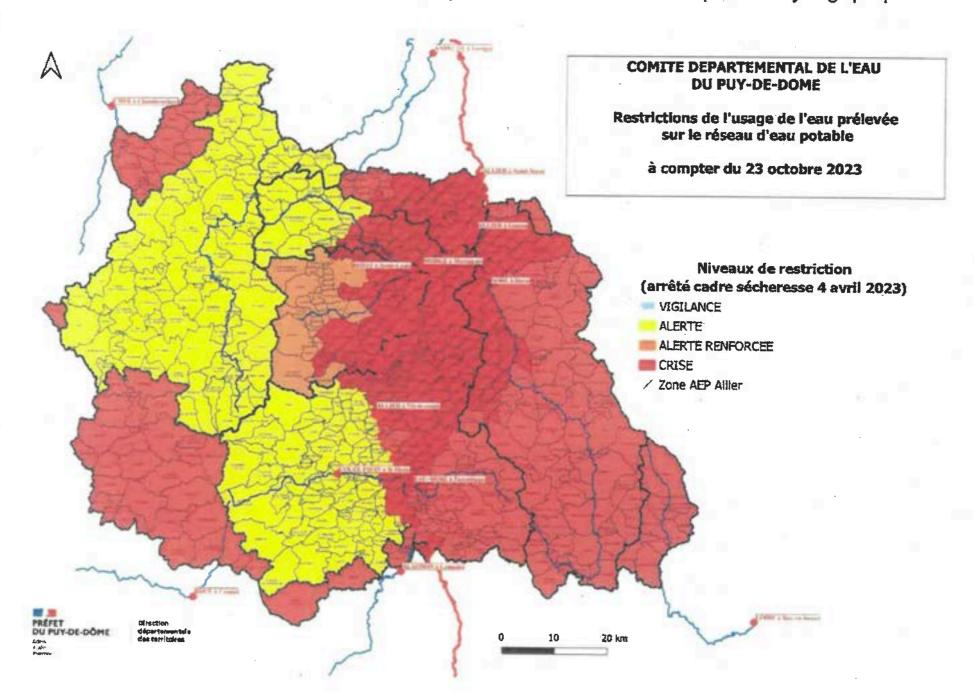
Code INSEE	Commune	Zone hydrographique	Zone AEP	Niveau de restricition de l'usage de l'eau prélevée dans le milieu naturel	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée sur le réseau d'eau pouble
3270	PARENTIGNAT	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
3271	PASLIERES	Zone 8 – Dore	Allier	Crise	Crise
3273	PERIGNAT-ES-ALLIER .	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
83272	PERIGNAT-LES-SARLIEVE	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Crise
53274	PERPEZAT	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
63275	PERRIER	Zone 5 Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
3276	PESCHADOIRES	Zone 8 – Dore	Altier	Crise	Crise
3277	PESLIERES	Zone 6 Ailier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
3278	PESSAT-VILLENEUVE	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Crise
3279	PICHERANDE	Zone 10 – Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
3280	PIGNOLS	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
3281	PIONSAT	Zone 9 Cher amont	Hors Affier		
3282	PLAUZAT	Zone 5 - Allier rive gauche amont		Crise	Crise
3284	PONT-DU-CHATEAU	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte	Alerte
3283	PONTAUMUR	Zone 7 – Sioule	Allier	Alerte renforcée	Crise
3285	PONTGIBAUD		Hors Allier	Alerte	Alerte
3286	POUZOL	Zone 7 - Sioute	Hors Allier	Alerte	Aierte
3288		Zone 7 – Sioute	Hors Allier	Aierte	Alerte
	PROMPSAT	Zone 3 – Morge	Hors Allier	Alerte	Alerte
3289	PRONDINES	Zone 7 – Sigule	Hors Allier	Alerte	Alerte
63290	PULVERIERES	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
3291	PUY-GUILLAUME	Zone 8 Dore	Allier	Crise	-Crise
3292	PUY-SAINT-GULMIER	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
3294	ONERITE	Zone 7 - Sioute	Hors Allier	Atente	Alerte '
532 9 5	RANDAN	Zone 2 – Altier avat	Allier	Crise	Crise
63296	RAVEL	Zone 6 – Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
3297	REIGNAT	Zone 6 Allier rive droite	Allier	Çrise	Crise
53299	RENTIERES	Zone 5 Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
53300	RIOM	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3301 -	RIS	Zone 8 - Dore -	Hors Allier	Crise	Crise
3303	ROCHE-CHARLES-LA-MAYRAND	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	. Alerte
53304	ROCHE-D'AGOUX	Zone 9 - Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
305	ROCHEFORT-MONTAGNE	Zone 7 - Sioule .	Hors Allier	Alerte	Alerte
3307	ROMAGNAT	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3308	ROYAT	Zone 4 - Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3309	SAILLANT	Zone 11 – Ance	Hors Allier	Crise	Crise
3311	SAINT-AGOULIN	Zone 2 Allier aval	Hors Allier	Crise	Crise
3312	SAINT-ALYRE-D'ARLANC	Zone 8 Dore	Hors Allier	Crise	Crise
33313	SAINT-ALYRE-ES-MONTAGNE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Aierte	Alerte
3314	SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE	Zone 6 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3315	SAINT-AMANT-TALLENDE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
3317	SAINT-ANDRE-LE-COQ	Zone 3 Morge	Allier	Alerte	Crise
33318	SAINT-ANGEL	Zone 3 Morge	Hors Allier	Aierte	Alerte
3319	SAINT-ANTHEME	Zone 11 Ance	Hors Allier	Crise	
3320	SAINT-AVIT	Zone 7 – Sioule	Hors Allier		Crise
3321	SAINT-BABEL	Zone 6 – Allier rive droite	Allier :	Alerte	Alerte
3322	SAINT-BEAUZIRE			Crise	Crise
3323	SAINT-BONNET-LE-BOURG	Zone 4 – Allier rive gauche moyen Zone 8 – Dore	Afier How Allies	Alerte renforcée	· Crise
3324	SAINT-BONNET-LE-CHASTEL	Zone 8 - Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3325	SAINT-BONNET-LES-ALLIER		Hors Atlier	Crise	Crise
3326	SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL	Zone 6 – Altier rive droite	Allier	Crise	Crise
3327		one 7 – Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
3330	SAINT-BONNET-PRES-RIOM	one 4 – Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Crise
	SAINT-CIRGUES-SUR-COUZE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Affier	Alerte	Alerte
3332	SAINT-CLEMENT-DE-REGNAT	one 2 – Allier aval	Aller	Crise	Crise
3331	SAINT-CLEMENT-DE-VALORGUE	Zone 11 – Ance	Hors Allier	Crise	Crise
3333	SAINT-DENIS-COMBARNAZAT	Zone 2 – Allier aval	Allier	Crise	Crise

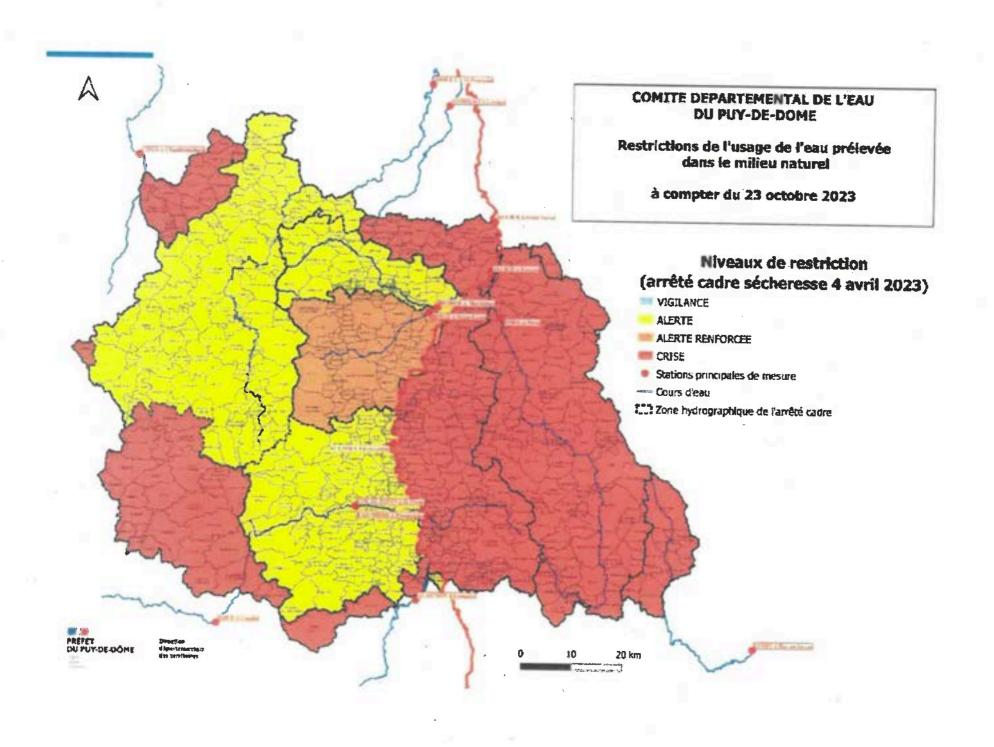
Code	Commune	Zone hydrographique	Zone AEP	Niveau de restricition de l'usage de l'eau prélevée dans le milieu naturel	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée sur le réseau d'eau potable
63334	SAINT-DIER-D'AUVERGNE	Zone 8 Dore	Aflier	Crise ·	Crise
63335	SAINT-DIERY	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
63336	SAINT-DONAT	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
63337	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	Zone 8 - Dore	Hors Altier	Crise	Crise
63338	SAINT-ELOY-LES-MINES	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
63339	SAINT-ETIENNE-DES-CHAMPS	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
63340	SAINT-ETIENNE-SUR-USSON	Zone 6 Allier rive droite	Hors Allier	Crise	
63341	SAINT-FERREOL-DES-COTES	Zone 8 Dore	Hors Allier		Crise
63342	SAINT-FLORET	Zone 5 - Alfier rive gauche amont	Hors Allier	Crise	Crise
63343	SAINT-FLOUR-L'ETANG	Zone 8 – Dore	Allier	Alerte	Alerte
63344	SAINT-GAL-SUR-SIQULE	Zone 7 - Sigute	Hors Allier	Crise	Crise
3345	SAINT-GENES-CHAMPANELLE	Zone 4 - Allier rive gauche moyen		Alerte	Alerte
63346	SAINT-GENES-CHAMPESPE	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Affier	Aferte renforcée	Alerte renforcée
63347	SAINT-GENES-DU-RETZ	Zone 2 – Allier avat	Hors Allier	Crise	Crise
3348	SAINT-GENES-LA-TOURETTE	Zone 6 Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
63349.	SAINT-GEORGES-DE-MONS	one 7 - Sioule	Hors Allier	Crise	Crise
3350	SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER		Hors Allier	Aierte	Alerte
63353	SAINT-GERMAIN-L'HERM	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
63352	SAINT-GERMAIN-LEMBRON	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
53351	SAINT-GERMAIN-PRES-HERMENT	Zone 5 – Affier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
63354	SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE	Zone 7 Sloule	Hors Allier	Alerte	Alerte
3355	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Alerte	Aierte
1356	SAINT-GERVAZY	one 8 - Dare	Hors Allier	Crise	Crise
63357		Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
63360	SAINT-HERENT	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	· Alerte
53358	SAINT-HILAIRE	Zone 9 Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
53359	SAINT-HILAIRE-LA-CROIX	Zone 3 Morge	Hors Allier	Alerte	Alerte
	SAINT-HILA/RE-LES-MONGES	Zone 7 – Sioule	Hors Aliler	Alerte	Alerte
53362	SAINT IGNAT	Zone 3 – Morge	Allier	Alerte	Crise
	SAINT-JACQUES-D'AMBUR	Zone 7 – Sioute	Hors Allier	Alerte	Alerte
	SAINT-JEAN-DHEURS	Zone 8 – Dore	Altier	Crise	Crise
	SAINT-JEAN-DES-OLLIERES	Zone 8 Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3366	SAINT-JEAN-EN-VAL	Zone 6 Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
	SAINT-JEAN-SAINT-GERVAIS	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
	SAINT-JULIEN-DE-COPPEL	Zone 6 - Allier rive droite	Aflier	Crise	Crise
	SAINT-JULIEN-LA-GENESTE	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
	SAINT-JULIEN-PUY-LAVEZE	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
	SAINT-JUST	Zone 8 Dore	Hors Allier	Crise	Crise
	SAINT-LAURE	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Allier	Alerte renforcée	Crise
3373	SAINT-MAIGNER	Zone 9 – Cher amont .	Hors Allier	Crise	
	SAINT-MARTIN-D'OLLIERES	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier		Crise
	AINT-MARTIN-DES-OLMES	Zone 8 Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3375	SAINT-MARTIN-DES-PLAINS	Zone 6 Allier rive droite	Hors Altier	Crise	Crise
3378	AINT-MAURICE-ES-ALLIER	Zone 6 ~ Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
	SAINT-MAURICE-PRES-PIONSAT	Zone 9 - Cher amont		Crise	Crise
	SAINT-MYON	one 3 – Morge	Hors Allier Hors Allier	Crise	Crise
3380 5	SAINT-NECTAIRE	Zone 5 - Affier rive gauche amont		Alerte	Alerte
3381 5	SAINT-OURS	Zone 7 – Sioute	Hors Allier	Alerte	Alerte
	SAINT-PARDOUX	7aa. 0. 44.	Hors Allier	Alerte	Alerte
	SAINT-PIERRE-COLAMINE		Hors Allier	Alerte	Alerte
	SAINT-PIERRE-LA-BOURLHONNE	Taxa C. D.	Hors Affler	Alerte	Alerte
	SAINT-PIERRE-LE-CHASTEL	There is not be	Hors Allier	Crise	Crise
	AINT-PIERRE-ROCHE	Tana 2 Att. 1	Hors Allier	Alerte	Alerte
	AINT-PRIEST-BRAMEFANT	9 P AR	Hors Allier	Alerte	Alerte
	AINT-PRIEST-DES-CHAMPS	Taxan M. Ott. 1	Allier	Crise	Crise
		(m) - 111	Hors Allier	Alerte	Alerte
.500	AINT-QUENTIN-SUR-SAUXILLANGES	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise

Code INSEE	. Commune	Zone hydrographique	Zone AEP	Niveau de restricition de l'usage de l'eau prélevée dans le milieu naturel	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée sur le réseau d'eau potable
53390	SAINT-QUINTIN-SUR-SIOULE	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
63391	SAINT-REMY-DE-BLOT	Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
63392	SAINT-REMY-DE-CHARGNAT	Zone 6 Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
63393	SAINT-REMY-SUR-DUROLLE	Zone 8 Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63394	SAINT-ROMAIN	Zone 11 - Ance	Hors Allier	Crise	Crise
63395	SAINT-SANDOUX	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
63396	SAINT-SATURNIN	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
3397	SAINT-SAUVES-D'AUVERGNE	Zone 10 – Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
63398	SAINT-SAUVEUR-LA-SAGNE	Zone 8 - Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63399	SAINT-SULPICE	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
63400	SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN	Zone 2 – Allier avai	Allier	Crise	Crise
63401	SAINT-VICTOR-LA-RIVIERE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
63402	SAINT-VICTOR-MONTVIANEIX	Zone 8 – Dore	Allier	Crise	Crise
63403	SAINT-VINCENT	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
63404	SAINT-YVOINE	Zone 5 - Ailier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
63310	SAINTE-AGATHE	Zone 8 ~ Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63328	SAINTE-CATHERINE	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
63329	SAINTE-CHRISTINE	Zone 7 – Sioute	Hors Allier	Alerte	Aierte
63405	SALLEDES	Zone 6 → Altier rive droite	Allier	Crise	Crise
63406	SARDON	Zone 3 – Morge	Altier	Alerte	Crise
63407	SAULZET-LE-FROID	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
63408	SAURET-BESSERVE	Zone 7 - Stoule	Hors Allier	Alerte	Alerte
3409	SAURIER	Zone 5 Allier rive gauche amont-	Hors Allier	Alerte	Alerte
63410	SAUVAGNAT	Zone 7 - Sioule	Hors Alfier	Alerte	Alerte
63411	SAUVAGNAT-SAINTE-MARTHE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
53412	SAUVESSANGES	Zone 11 - Ance	Hors Affier	Crise	Crise
63414	SAUVIAT	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
63415	SAUXILLANGES	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
63416	SAVENNES	Zone 10 Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
63417	SAYAT	Zone 4 – Allier rive gauche moyen	Hors Allier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3418	SERMENTIZON	one 8 – Dore	Allier	Crise	Crise
63419	SERVANT	Zone 7 – Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
63420	SEYCHALLES	Zone 6 → Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
63421	SINGLES	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
63422	SOLIGNAT	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
63423	SUGERES	Zone 6 - Altier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
63424	SURAT	Zone 3 → Morge	Altier	Alerte	Crise
53425	TALLENDE	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
53426	TAUVES	Zone 10 - Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
53427	TEILHEDE	Zone 3 – Morge	Hors Allier	Alerte	Alerte
63428	TEILHET '	Zone 7 – Sioute	Hors Allier	Alerte	Alerte
53429	TERNANT-LES-EAUX	Zone 5 Alfier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
53430	THIERS	Zone 8 Dore	Hors Allier	Crise	Crise
53431	THIOLIERES	Zone 8 → Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3432	THURET	Zone 3 – Morge	Allier	· Alerte	Crise
3433	TORTEBESSE	Zone 7 – Sioute	Hors Allier	Alerte	Alerte '
53434	OURS-SUR-MEYMONT	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3435	OURZEL-RONZIERES	Zone 5 ~ Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
3436	TRALAIGUES	Zone 7 Sioule	Hors Allier	Alerte	Alerte
3437	REMOUILLE-SAINT-LOUP	Zone 10 Dordogne amont	Hors Allier	Crise	Crise
33438	TREZIOUX	Zone 8 – Dore	Allier	Crise	Crise
3439	USSON	Zone 6 – Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
3440	VALBELEIX	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Alerte	Alerte
3441	VALCIVIERES	Zone 8 - Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3442	VALZ-SOUS-CHATEAUNEUF	Zone 6 - Allier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise

Code INSEE	Commune	Zone hydrographique	Zone AEP	Niveau de restricition de l'usage de l'esu prélevée dans le milieu naturel	Niveau de restriction de l'usage de l'eau prélevée sur le réseau d'eau potable
Process of the last of the las	VARENNES-SUR-MORGE	Zone-3 → Morge	Allier	Alerte	Crise
63444	VARENNES-SUR-USSON	Zone 6 Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
63445	VASSEL	Zone 6 Aflier rive droite	Allier	Crise	Crise
63446	VENSAT	Zone 2 - Allier aval	Hors Allier	Crise	Crise
63447	VERGHEAS	Zone 9 - Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
63450	VERNEUGHEOL	Zone 7 – Sicule	Hors Alller	Alerte	Alerte
63451	VERNINES	Zone 7 - Sipule	Hors Allier	Alerte	Alerte
63452	MERRIERES	one 5 - Allier rive gauche amont	Hors Alfier	Alerte	Alerte
63453	MERTAIZON	Zone 6 - Allier rive droite	Allier	Crise	Crise
63454	VERTOLAYE	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	
63455	VEYRE-MONTON	Zone 5 - Allier rive gauche amont	Hors Aflier	Aierte	Crise
63457	VIC-LE-COMTE	Zone 6 - Allier rive droite	Allier		Alerte
63456	MCHEL	Zone 12 - Alagnon	Hors Allier	Crise	Crise
63458	VILLENEUVE	Zone 5 – Allier rive gauche amont	Hors Allier	Crise	Crise
63459	MILLENEUVE-LES-CERFS	one 2 - Allier aval	Allier	Alerte	Alerte
53460	MILLOSSANGES	Zone 7 - Siguite	Hors Allier	Crise	Crise
63461	VINZELLES	Zone 6 – Allier rive droite	Altier	Alerte	Aierte
53462	VIRLET	Zone 9 – Cher amont	Hors Allier	Crise	Crise
3463	VISCOMTAT	Zone 8 – Dore		Crise	Crise
3464	VITRAC	Zone 7 Stoule	Hors Allier	Crise	Crise
63465	VIVEROLS	Zone 11 Ance	Hors Aflier	Alerte	Alerte
53466	VODABLE		Hors Allier	Crise	Crise
53467	VOINGT	Zone 5 - Allier rive gauche amont Zone 7 - Sioule	Hors Allier	Aterte	Aierte
53468	VOLLORE-MONTAGNE		Hors Allier	Aierte	Alerte
3469	VOLLORE-VILLE	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
53470	VOLVIC	Zone 8 – Dore	Hors Allier	Crise	Crise
3471	YOUX	Zone 4 Altier rive gauche mo en	Hors Aflier	Alerte renforcée	Alerte renforcée
3472	YRONDE-ET-BURON	Zone 7 – Síoule	Hors Allier	Alerte	Alerte
3473	SSAC-LA-TOURETTE	one 6 – Alfier rive droite	Hors Allier	Crise	Crise
70-11 U	NONO-IN-TOURETTE	Zone 3 – Morge	Allier	Alerte	Crise

Annexe n°2 : Cartes du département du Puy-de-Dôme spécifiant les seuils de restriction par zones hydrographiques





Annexe n° 3 : Mesures de communication et de restriction des usages de l'eau par seuil d'alerte, d'alerte renforcée et de crise (Annexe 4 de l'arrêté cadre sécheresse du 4 avril 2023)

Légende :

ESU : Eaux superficielles ; AEP : Adduction d'eau potable ; A : Activité agricole, horticole et piscicole ; E : Entreprise, industrie, artisanat, commerce et BTP ; C : Collectivité et services publics ; P : Particulier ;

En l'état actuel des connaissances des ressources en eau souterraine, les mesures de restriction des usages de l'eau ne s'appliquent pas encore aux eaux souterraines.

Origine de l'eau	Milieu naturel	AEP	Seuils						gers
Usages	ESU		Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise	A	Е	С
Irrigation agricole									
Irrigation prairies, grandes cultures, cultures de plein champ (hors tour d'eau)			Prévention auprès des agriculteurs	Interdiction de 10H00 à 18H00	Interdiction de 8H00 à 20H00	Interdiction	x		
Irrigation maraîchage, horticulture, jeunes plants, vergers, plantes médicinales ou aromatiques, donnant lieu à une irrigation économe (au goutte-à-goutte, pied à pied,)	x	x	Prévention auprès des agriculteurs	Sans interdiction	Sans interdiction	Interdiction de 8H00 à 20H00, Consommation journalière de 5 m³ maximum sur demande justifiée	×		
Irrigation maraîchage, horticulture, jeunes plants, vergers, plantes médicinales ou aromatiques	×	x	Prévention auprès des agriculteurs	Interdiction de 10H00 à 18H00	Interdiction de 8H00 à 20H00	Interdiction	×	1	
Irrigation à partir de retenues d'eau autorisées remplies hors période d'étiage	×			Sans interdiction					

Origine de l'eau	Milieu naturel	AEP	de restriction des usage	Seuil			I	Usa	age) }r:
Usages	ESU		Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise	Α	E	(2
Arrosage										
Arrosage de jeunes plants ligneux, chantiers paysagistes	x	x	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction sauf plantations de moins d'un an où interdit de 10H à 18 H	Interdiction sauf plantations de moins d'un an où interdit de 8H à 20 H	Interdiction	x	×	×	(
Arrosage de plantes et de fleurs des jardineries, des fleuristes, des pépiniéristes,	x	x	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction de 10H00 à 18H00	Interdiction de 8H00 à 20H00	Interdiction de 8H00 à 20H00. Consommation de 5 m³ maximum sur demande justifiée.	×	x	×	
Arrosage des espaces verts, pelouses, jardins d'agrément, publics ou privés, des massifs de leurs, jardinières	×	×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction de 10H00 à 18H00	Interdiction	Interdiction	×	×	×	
urrosage des îlots de fraîcheur alidés par l'administration	×	x	Sensibilisation des collectivités aux règles de bon usage d'économie d'eau	Selon modalités validées par l'administration					х	
rrosage des aires de jeu, des errains de sports	×	X	Sensibilisation des collectivités et des entreprises aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction de 10H00 à 18H00	Interdiction de 8H00 à 20H00	Interdiction totale, sauf pour terrains de sport d'enjeu national ou international : Interdiction de 8h00 à 20h00 et limité à 2 nuits par semaine		×	×	

Origine de l'eau	Milieu naturel	AEP	de restriction des usage	Seuils						' \$
Usages	ESU		Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise	Α	E	¢	P
						(affichage sur le site des dates choisies) sauf en cas de pénurie d'eau potable alors Interdiction totale				
Arrosage des jardins potagers et des vergers vivriers	x	×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction de 10H00 à 18H00	Interdiction de 8H00 à 20H00	Interdiction de 8H00 à 20H00		×	x	×
Arrosage des pistes équestres	x	×	Sensibilisation des collectivités et des entreprises aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction de 10H00 à 18H00 et diminution de la consommation hebdomadaire de 25 % Un registre de prélèvement devra être rempli	Interdiction de 8H00 à 20H00 et diminution de la consommation hebdomadaire de 50 % Un registre de prélèvement devra être rempli	Interdiction	×	×	×	
Arrosage des terrains de golf (2)	X	X	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'éau	Interdiction de 8H00 à 20H00, et diminution de la consommation d'eau hebdomadaire de 15 à 30 %. Un registre de prélèvement devra être rempli hebdomadairement	Réduction des volumes de 60 % et interdiction d'arroser les fairways 7j/7 Un registre de prélèvement devra être rempli hebdomadairement	Interdiction		×	×	x

Mesures de comn	nunicatio	on et d	le restriction des usage	s de l'eau par seuil d'a	alerte, d'alerte renfe	orcée et de crise				
Origine de l'eau	Milieu naturel	AEP	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau A E C P Réduction des Réduction des volumes d'au moins 60 % Un registre de prélèvement devra être rempli hebdomadairement Note de prélèvement devra être rempli hebdomadairement Interdiction Interdiction Interdiction les volumes d'au moins 60 % Un registre de prélèvement devra être rempli hebdomadairement Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau Interdiction, sauf avec du matériel haute pression ou avec système de recyclage de l'eau en circuit fermé ousi impératif sanitaire sur rdv avec matériel haute pression. Affichage obligatoire							
Usages	ESU		Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Grise	Α	Е	С	Р
Arrosage des départs et des green de golf, (2)	×	x	usagers aux règles de bon usage d'économie	8H00 à 20H00, et diminution de la consommation d'eau hebdomadaire de 15 à 30 %. Un registre de prélèvement devra être rempli	volumes d'au moins 60 % Un registre de prélèvement devra être rempli	de pénurie d'eau potable. Arrosage limité au strict nécessaire entre 20h00 et 8h00 et ne pourra représenter plus de 30% des volumes habituels Un registre de prélèvement devra être rempli				
Lavage et nettoyage							-	-	-	
Lavage des véhicules des particuliers, hors des installations professionnelles	x	x	usagers aux regles de bon usage d'économie	Interdiction	Interdiction	Interdiction				×
avage des véhicules dans des nstallations professionnelles de avage	x	x	usagers aux règles de bon usage d'économie	avec du matériel haute pression ou avec système de recyclage de l'eau en circuit fermé.	avec du matériel haute pression ou avec système de recyclage de l'eau en circuit fermé. Affichage	avec système de recyclage de l'eau en circuit fermé ou si impératif sanitaire sur rdv avec matériel haute pression. Affichage	×>		×	×

Origine de l'eau	Milieu naturel	AEP	le restriction des usage	Sec		0. 200 CC 20 CH3C	ľ	Us	age	er:
Usages	ESU		Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise	Interdiction, auf impératif sanitaire ou curitaire (réalisé une collectivité une entreprise le nettoyage fessionnel dans nite de 3 m³ par chantier) Interdiction X X	E	T	C
Lavage des véhicules sur le site de l'entreprise	x	×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction, sauf matériel haute press	si impératif sanitaire ou ion ou avec système de circuit fermé	r technique avec du e recyclage de l'eau en			t	1
Nettoyage de bâtiments, hangars, locaux de stockage, (en dehors de la nécessité de salubrité publique et pour raisons sanitaires)	X	x	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction	Interdiction	Interdiction	x	×	>	<
Nettoyage de façades et de toits	×	x	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	sauf si réalisé par u entreprise profession 3 m³ par chantie	diction, ne collectivité ou une nnelle dans la limite de er, après accord de nistration	Interdiction, sauf impératif sanitaire ou sécuritaire (réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnel dans la limite de 3 m³ par chantier)	×	×	×	
Nettoyage de terrasses, de cours, de petits ouvrages (caveaux, portails,),	x	×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'éau	Interdiction	Interdiction	Interdiction	x	X	×	
Nettoyage des voies publiques, parkings, arrosage des pistes de carrière d'extraction de matériaux, hors situation d'urgence justifiée, notamment par un souci de salubrité publique	×	x	Sensibilisation des collectivités et des entreprises aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction	Interdiction	Interdiction		×	×	

Origine de l'eau	Milieu naturei	AEP	de restriction des usages	Seu			U	sa	gei
Usages	ESU		Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise	A	t	С
Loisirs et agréments						Grise	n	E	
Piscines à usage unifamilial, de plus de 1 m³	×	x	Sensibilisation du grand public aux règles de bon usage d'économie d'eau	et premier remplissa	t sauf remise à niveau age si le chantier avait remières restrictions	Interdiction			
Piscines publiques ou privées à usage collectif y compris parcs aquatiques	×	X	Sensibilisation du grand public et des collectivités aux règles de bon usage d'économie d'eau	Pas de restriction	Renouvellement réglementaire autorisé - Remplissage interdit sauf pour impératifs sanitaires ou techniques.	Renouvellement réglementaire autorisé - Remplissage interdit sauf si partiel et pour impératif sanitaire à l'exception des spas et pataugeoires dont la vidange totale est pluriannuelle (réglementaire) pour des impératifs sanitaires		<	×
Remplissage des piscines dans les espaces de ventes, des salons et des foires		x	Sensibilisation des collectivités et des entreprises aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction	Interdiction	Interdiction	×		×
ontaines alimentées par le réseau l'eau potable en circuit ouvert		×	Sensibilisation du grand public, des collectivités et des entreprises aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction	Interdiction	Interdiction	×	,	x

	Milieu				alerte, d'alerte renfo		-			
Origine de l'eau	nature	AEP		Seuil	s			Usagei X X X X X X X X X X X X X X	rs.	
Usages	ESU		Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise	A	E	c	T
Jeux d'eau et brumisateurs		×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie 'd'eau	Interdiction	Interdiction	Interdiction			T	Ì
Nettoyage / arrosage des sites de manifestations temporaires sportives et culturelles	x	×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Uniquement pour la salubrité et sécurité	Uniquement pour la salubrité et sécurité	Soumis à autorisation des services de l'Etat	x	×	×	Ī
Activités en lien avec les animaux							-			Ł
Alimentation de bassins pour l'agrément des animaux, dont le manque d'eau est susceptible de présenter des risques	×	×	Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'eau	Interdiction de 10H00 à 18H00	Interdiction de 08H00 à 20H00	Interdiction	×	×	×	×
Autres usages							H	H		L
Manœuvre des bouches/bornes incendie sauf pour la défense contre les incendies, les exercices de sécurité indispensables et le remplissage de réserves pour la lutte contre les incendies		×	Interdiction	Interdiction	Interdiction	Interdiction	x	x	x	×
Remplissage de plans d'eau, étangs	×		Sensibilisation des usagers aux règles de bon usage d'économie d'éau	Interdiction	Interdiction	Interdiction	x	×	×	×
Jsages industriels de l'éau hors CPE	· x	x	Sensibilisation des industriels aux règles de bon usage d'économie d'eau. Message de sensibilisation du personnel	Réduction des prélèvements nets de 25 %	Réduction des prélèvements nets de 50 %	Interdiction		×		

Origine de l'eau	Milieu naturel	AEP	le restriction des usages de l'eau par seuil d'alerte, d'alerte renforcée et de crise Seuils						Usagers		
Usages	ESU		Vigilance.	Alerte	Alerte renforcée	Crise	A	E	С		
Activités industrielles et agricoles classées pour la protection de l'environnement (ICPE)	×	x	Les exploitants ICPE sont tenus de s'informer des restrictions d'usage qui leur sont applicables et de sensibiliser leur personnel.	Réduction des prélèvements nets de 25 %	Réduction des prélèvements nets de 50 %	Interdiction	×				
ICPE disposant d'un PURE ou d'un PSH	X	x	Les exploitants ICPE sont tenus de s'informer des restrictions d'usage qui leur sont applicables et de sensibiliser leur personnel.	Application des dispo rationnelle de l'eau (PL	sitions prévues dans le JRE) et dans les plans d (PSH).	s plans d'utilisation le sobriété hydrique		×			
es établissements industriels, commerciaux, artisanaux disposant d'un plan de sobriété hydrique PSH)	x	x	Les gérants sont tenus de s'informer des restrictions d'usage qui leur sont applicables et de sensibiliser leur personnel.	Application des dispo	sitions prévues dans le hydrique (PSH)	s plans de sobriété		×			

^{(1) :} Pour l'abreuvement du bétail à partir du réseau d'eau potable, les éleveurs devront impérativement ne pas mettre en difficulté la desserte en eau potable en mettant en œuvre toutes les solutions d'économie et d'approvisionnement alternatives à l'usage de l'eau potable via d'autres ressources.

⁽²⁾ Cf l'accord cadre « Golf et environnement 2019 - 2024 ».